

Postulat du groupe radical**Réduire la consommation d'électricité de l'Etat**

L'énergie la moins chère est celle qui n'est pas consommée

L'augmentation de la consommation d'électricité est une préoccupation permanente exprimée par les autorités politiques. Les appels en faveur de la mise en place de mesures d'efficacité énergétique visant à réduire cette consommation se multiplient en particulier depuis quelques semaines.

Or, un produit commercialisé par la société Lexen (www.lexen.ch), installée dans la zone industrielle de Forel (Lavaux), permet de réduire de manière substantielle la consommation d'électricité à des coûts rapidement amortis.

Ce produit, baptisé LEC, pour Lighting Energy Controller, agit sur la consommation d'électricité en stabilisant la tension d'alimentation des appareils électriques. Il réduit non seulement la consommation des appareils électriques de 15% en moyenne mais également l'échauffement de leurs composants, ce qui augmente notablement leur durée de vie.

Le LEC est un appareil adapté notamment pour l'éclairage public et pour les bâtiments qui disposent d'éclairages importants, utilisés de manière continue sur de longues périodes de la journée ou de la nuit. Les bâtiments administratifs de conception ancienne font partie des structures idéales pour installer des systèmes LEC.

En dehors d'entreprises privées, plusieurs collectivités et institutions publiques, comme l'Etat du Valais, la Ville de Morges, les Transports publics de la région lausannoise et le CHUV, ont déjà équipé certaines de leurs installations avec ce système. Chaque fois, la consommation d'électricité a diminué de quelque 15%.

La Municipalité de Lausanne a déposé, le 16 mars 2011, un préavis demandant au Conseil communal d'allouer un crédit de 650'000 francs pour l'installation du système LEC dans plusieurs bâtiments communaux (bâtiments administratifs et scolaires) dans le but de réduire leur consommation d'électricité d'environ 15%.

Le LEC présente à la fois un avantage économique (en réduisant les coûts de l'éclairage) et un intérêt environnemental (en diminuant la consommation d'électricité). Il est conforme aux principes du développement durable.

Le 5 septembre 2006, nous avons déposé une interpellation proposant au Conseil d'Etat d'utiliser le système LEC ou équivalent dans les bâtiments et les

infrastructures de l'Etat qui s'y prêtent. Dans sa réponse, le Conseil d'Etat a admis que l'installation d'un LEC ou d'un système équivalent permettait de réduire de façon considérable les consommations d'énergie avec un retour sur investissement avantageux.

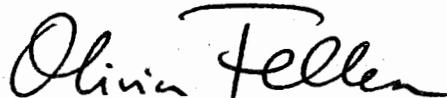
Le 5 juin 2007, nous avons déposé une résolution invitant le Conseil d'Etat à recourir au LEC ou à un système équivalent pour les installations électriques gérées par l'Etat. Cette résolution a été acceptée par le Grand Conseil à l'unanimité, avec quelques abstentions.

Malgré la volonté politique affichée par le Grand Conseil il y a près de quatre ans et la nécessité de tout mettre en œuvre pour réduire la consommation d'électricité, le Conseil d'Etat n'a pas pris de mesures en vue de l'installation des LEC ou équivalents dans les bâtiments et infrastructures de l'Etat qui s'y prêtent, contrairement à d'autres collectivités publiques.

Par le présent postulat, nous demandons au Conseil d'Etat de mettre en place à brève échéance un plan d'action en vue d'installer dans les bâtiments et les infrastructures de l'Etat qui s'y prêtent des LEC ou équivalents afin de réduire la consommation d'électricité tout en diminuant les dépenses publiques.

Nous renonçons à développer le postulat en plénum. Nous demandons le renvoi du postulat à l'examen d'une commission.

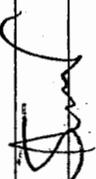
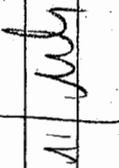
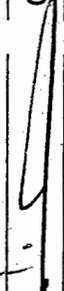
Pour le groupe radical :



Olivier Feller

Genolier, le 12 avril 2011

Liste des députés signataires – état au 11 janvier 2011

Abbet Raphaël	Cachin Jean-François 	Dind Claudine
Aebi Jean-Robert	Calpini Christa 	Dolivo Jean-Michel
Aellen Catherine	Capt Gloria 	Ducommun Philippe
Amarelle Cesla	Chapalay Albert	Dufour Claude-Eric
Amstein Claudine	Chappuis Laurent	Durussel José
Ansermet Jacques 	Chatelain André	Duvoisin Ginette
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Christine 	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	Chevalley Edna	Favez Jean-Michel
Aubert Mireille	Chevalley Isabelle	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Cherix François	Feller Olivier
Ballif Laurent	Chollet Jean-Luc	Ferrari Yves
Bally Alexis	Chollet Jean-Marc	Fiora-Guttman Martine
Bavaud Sandrine	Christen Jérôme	Freymond Cantone Fabienne
Bernhard Maximilien	Clot Bertrand	Gaille Pierre-André
Berseth Verena	Cornamusaz Philippe 	Gay Valotton Michèle
Bolay Guy-Philippe	Cornaz-Rovelli Valérie	Girardet Lucas
Bonjour Eric	Courdesse Régis	Gardon Julien
Bonny Dominique-Richard	Debluë François	Glutz Félix
Borel Bernard	Décosterd Anne	Golaz Florence
Borloz Frédéric 	Delay Elisabeth	Golaz Olivier 
Bory Marc-André	Depoisier Anne-Marie	Gorrite Nuria
Bottlang-Pittet Jaqueline	Deriaz Philippe	Grandjean Pierre
Brélaz François 	Desmeules Michel 	Grobéty Philippe
Buffat Marc-Olivier	Despot Fabienne	Grognuz Frédéric
Buffat Michaël	Devaud Grégory	Guignard Jean

Liste des députés signataires – état au 11 janvier 2011

Guignard Pierre	Meyer Roxanne	Rochat Nicolas
Haenni Frédéric	Miéville Michel	Rostan Jacqueline
Haldy Jacques	Modoux Philippe	Roulet Catherine
Haury Jacques-André	Monod Alain	Ruey-Ray Elisabeth
Hurni Véronique	Montangero Stéphane	Saugy Roger
Jaquet-Berger Christiane	Mossi Michele	Savary Marianne
Jaquier Rémy	Mouquin Michel	Schwaab Jean Christophe
Jobin Philippe	Nicolet Jacques	Schwaar Valérie
Junglaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwab Claude
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Silauri Alessandra
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Sonnay-Eric
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Pidoux Jean-Yves	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Pierre-André	Venzelos Vassilis
Manzini Pascale	Poncet Gabriel	Villa Sylvie
Marendaz André	Randin Philippe	Volet Pierre
Martinet Philippe	Rapaz Pierre-Yves	Vuillemin Philippe
Mattenberger Nicolas	Rau Michel	Walther Eric
Mayor Olivier	Reichen Gil	Weber-Jobé Monique
Maystre Tinetta	Renaud Michel	Wehrli Laurent
Melly Serge	Rey-Marion Ailette	Wyssa Claudine
Mercier Pierre-Alain	Reymond Philippe	Yersin Jean-Robert
Métraux Béatrice	Rithener Christiane	Zwahlen Pierre